

Portes

Remplacement de portes cochères

SANS modification aux dimensions

GUIDE
20

Secteurs patrimoniaux de l'arrondissement de La Cité-Limoilou (hors du Vieux-Québec)
Sous la juridiction de la **Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ)**

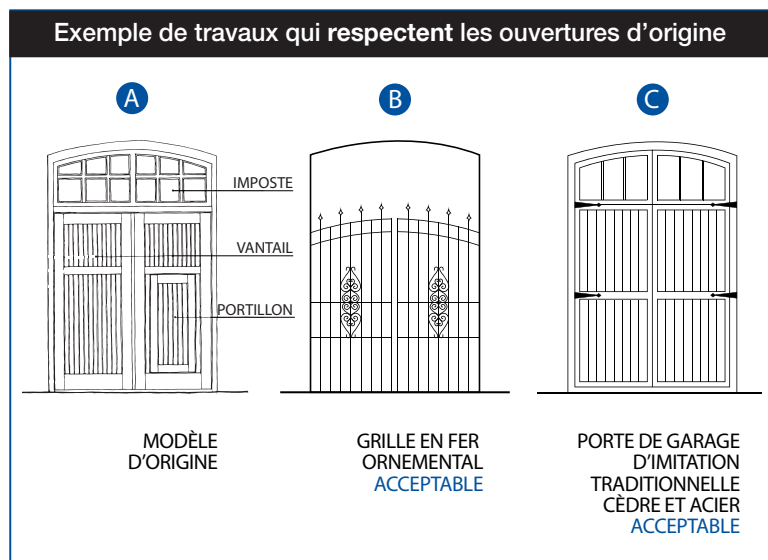
LES PORTES COCHÈRES

Si la porte cochère est trop détériorée pour être conservée, il faut la remplacer par (*voir croquis 1*) :

- A** Une porte aux composantes identiques ou semblables en tenant compte de la forme, du nombre de vantaux et de la présence d'une imposte ou d'un portillon
ou
- B** Une grille en fer ornemental

Note :

- C** Les portes de garage sur rail à ouverture horizontale ne sont généralement pas acceptables. Cependant, de plus en plus de modèles de qualité comportant du bois et imitant assez fidèlement les portes traditionnelles font leur apparition sur le marché et sont davantage susceptibles d'être acceptés par la Commission.



Croquis 1

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu n'engage pas la responsabilité de la Commission qui doit tenir compte du Règlement R.V.Q.1324 et demeure souveraine dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire.

Pour plus de renseignements, communiquez avec la Division de la gestion du territoire de votre arrondissement ou visitez le www.ville.quebec.qc.ca/travauxurlapropriete